

**Résumé** : Cet article propose une réflexion sur l'éthique interculturelle dans le contexte japonais, sur les thèmes de la violence à l'école et de l'éducation préventive nommée « éducation à la vie » (inochi). Il existe une pluralité d'approches pédagogiques fondées, d'une part, sur les droits de la personne et, d'autre part, sur les valeurs culturelles autour de l'inochi. Pourtant, les pratiques culturelles et les droits de la personne ne sont pas toujours compatibles en raison de leurs fondements culturels différents. Des entretiens compréhensifs et narratifs auprès d'enseignants montrent qu'en menant des réflexions critiques sur leurs propres pratiques, ceux-ci peuvent surmonter certaines limites de la pensée culturelle de façon à développer des arguments conceptualisables au niveau de l'éthique fondamentale de Paul Ricoeur. L'article conclut que le métier d'enseignant au Japon requiert de plus en plus les compétences interculturelles dans le cadre de l'éthique enseignante.

**Mots-clés** : éthique interculturelle, éducation à la vie au Japon, inochi, droits de la personne